

## Regards sur la société canadienne

# Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

par Katherine Wall, John Zhao, Sarah-Jane Ferguson et  
Carlos Rodriguez

Date de diffusion : le 26 septembre 2018



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

par Katherine Wall, John Zhao, Sarah-Jane Ferguson et Carlos Rodriguez

**Regards sur la société canadienne publie aujourd'hui une étude fondée sur les données du Recensement de 2016. La présente étude utilise les données du Recensement sur le niveau de scolarité le plus élevé, le domaine d'études, et les gains.**



## Aperçu de l'étude

Un nombre croissant de Canadiens poursuivent des études de cycles supérieurs. Souvent, ils le font dans le but d'augmenter leurs chances d'obtenir un emploi mieux rémunéré. Au moyen de données tirées du Recensement de 2016, on examine, dans la présente étude, jusqu'à quel point les gains médians des travailleurs titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat diffèrent de ceux de leurs homologues titulaires d'un baccalauréat. En outre, on met principalement l'accent sur les différences entre les domaines d'études. La population cible comprend les employés rémunérés de 30 à 59 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année ayant précédé le recensement, et dont le plus haut niveau de scolarité atteint a été obtenu au Canada.

- Parmi les Canadiens ayant travaillé à temps plein toute l'année titulaires d'une maîtrise, le commerce et les études connexes était le domaine d'études le plus courant, représentant le quart (25 %) des maîtrises, suivi de l'éducation et de l'enseignement (13 %) et des sciences sociales et de comportements (11 %).
- En revanche, plus de la moitié (58 %) des doctorats acquis ont été achevés dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques et science informatique (STGM). Plus du tiers des doctorats acquis ont été achevés dans le domaine des sciences et de la technologie des sciences.
- Dans les domaines autres que les STGM (SACHES), les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise gagnaient, respectivement, 17 % et 14 % de plus que leurs homologues titulaires d'un baccalauréat. Dans la plupart des cas, l'avantage en matière de gains était associé au fait que les titulaires d'une maîtrise avaient un profil des professions différent de celui des titulaires d'un baccalauréat.
- Chez les hommes et les femmes, les gains des titulaires d'une maîtrise dans un domaine des STGM différaient peu de ceux de leurs homologues titulaires d'un baccalauréat. Cette situation était principalement attribuable au fait qu'il existe moins de différences en ce qui concerne leur profil des professions.
- Dans des domaines d'études particuliers, les écarts les plus importants au chapitre des gains ont été observés dans le domaine du commerce et des études connexes. Dans ce domaine, les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise gagnaient, respectivement, 27 % et 28 % de plus que les titulaires d'un baccalauréat.

### Introduction

Le niveau de scolarité des Canadiens est de plus en plus élevé. Les Canadiens sont nombreux à poursuivre leurs études au-delà du premier cycle afin d'obtenir une maîtrise ou un doctorat. De 2006 à 2016, le nombre de Canadiens de 25 à 64 ans titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat acquis a augmenté de plus de 40 %, se chiffrant à près de 1,3 million de personnes (représentant 7 % de la population de ce groupe d'âge). Parmi les personnes plus jeunes, la proportion était encore plus élevée : près de 9 % des Canadiens de 35 à 44 ans étaient titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, par rapport à 5 % des personnes de 55 à 64 ans<sup>1</sup>.

Tandis que des investissements importants en temps et en argent (y compris un manque à gagner pendant les études) sont requis pour obtenir un diplôme, cette situation est particulièrement vraie dans le cas des grades supérieurs. Par conséquent, les gains associés à l'obtention d'un grade supérieur sont une source d'information importante pour les étudiants qui prennent des décisions au sujet de leur scolarité. Cette information est aussi importante pour les décideurs, qui cherchent à comprendre la demande de main-d'oeuvre pour les titulaires de maîtrise et de doctorat dans différents domaines, surtout en raison de la croissance de l'économie du savoir<sup>2</sup>.

Plusieurs études montrant que les gains des personnes ayant un même niveau de scolarité peuvent varier grandement en fonction du domaine d'études. Selon la plupart des études, les diplômés des domaines d'études plus appliquées, notamment le génie, la santé et le commerce, ont des gains supérieurs à ceux

des diplômés des domaines des sciences biologiques, des sciences humaines, des beaux-arts et des sciences sociales<sup>3</sup>. En outre, les écarts en matière de gains entre des domaines s'amointrissent au fur et à mesure que le temps écoulé depuis l'obtention du diplôme s'accroît<sup>4</sup>.

Plus particulièrement, de nombreuses études ont examiné les gains des titulaires d'un grade supérieur selon le domaine d'études<sup>5</sup>. Celles-ci ont montré que les domaines d'études qui offrent les meilleurs gains au baccalauréat ne sont pas les mêmes que ceux offrant les meilleurs gains au niveau des grades supérieurs; par exemple, de nombreux domaines en génie offrent des gains supérieurs à la moyenne au baccalauréat, mais pas à la maîtrise<sup>6</sup>.

Le présent article contribue à la littérature existante de plusieurs façons. Tout d'abord, il s'appuie sur des données récentes tirées du Recensement de 2016, afin d'examiner la différence entre les gains des titulaires d'un baccalauréat et celle des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat dans chaque domaine d'études<sup>7</sup>. Dans la présente étude, on y parvient à l'aide d'une régression par quantile afin de produire un estimé de la médiane des gains associée à chaque domaine d'études pour chaque niveau de scolarité (voir la section [Sources des données, méthodes et définitions](#)), ce qui permet de tenir compte des autres facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les gains. Si les grades supérieurs dans un certain domaine d'études ont les mêmes gains que ceux obtenus par les titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine, les étudiants de ce domaine pourraient être

moins incités, sur le plan financier, à poursuivre des études de cycles supérieurs<sup>8</sup>.

Ensuite, cet article est le premier à étudier les gains des titulaires d'un grade supérieur au moyen de la nouvelle classification des domaines d'études de Statistique Canada, connue sous le nom de STGM et SACHES. Les domaines des STGM comprennent les sciences, les technologies, le génie et les mathématiques et science informatique, tandis que les domaines des SACHES (ou non STGM) comprennent la santé, les arts, le commerce, les sciences humaines, l'éducation et les sciences sociales<sup>9</sup>. Les domaines des STGM ont attiré fortement l'intérêt des pouvoirs publics, à titre de facteurs contribuant à l'innovation et à la compétitivité économique<sup>10</sup>. Dans le même ordre d'idées, les domaines des SACHES permettent l'intégration de compétences indispensables au marché du travail canadien, par exemple, dans le système judiciaire, le système de santé, les écoles et les entreprises. La classification permet de réaliser une analyse des résultats sur le marché du travail des diplômés des STGM par rapport à ceux des diplômés d'autres domaines d'études.

Dans le présent article, la population cible comprend les employés rémunérés de 30 à 59 ans qui ont travaillé à temps plein toute l'année ayant précédé le recensement (en 2015), et dont le niveau de scolarité le plus élevé atteint était un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat acquis obtenu au Canada (les résidents non permanents sont exclus de l'étude)<sup>11</sup>. La première partie de l'article est consacrée à la répartition des domaines d'études au baccalauréat, à la maîtrise et au

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

doctorat, tandis que la seconde est consacrée aux gains des titulaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat pour les groupes des STGM et des SACHES agrégés, et pour des domaines d'études particuliers.

### Plus des trois quarts des baccalauréats et des maîtrises ont été obtenus dans un domaine des SACHES, tandis que la majorité des doctorats l'ont été dans un domaine des STGM

Parmi les diplômés obtenus par des Canadiens adultes travaillant à temps plein toute l'année, plus des trois quarts des baccalauréats (77 %) et des maîtrises (78 %) ont été obtenus dans des domaines des SACHES (non STGM) (tableau 1). Au niveau de la maîtrise, le commerce et les études connexes était le domaine d'études le plus courant, représentant le quart (25 %) des maîtrises, suivi de l'éducation et de l'enseignement (13 %) et des sciences sociales et de comportements (11 %). Ces trois domaines des SACHES étaient aussi les trois domaines d'études les plus courants au baccalauréat.

En revanche, plus de la moitié (58 %) des doctorats acquis ont été achevés dans les domaines des STGM. Plus du tiers des doctorats (37 %) ont été obtenus dans les domaines des sciences et de la technologie des sciences, alors que ce secteur comptait pour moins de 10 % de la totalité des baccalauréats et des maîtrises. De plus, 16 % des doctorats ont été obtenus dans le domaine du génie des STGM, par rapport à 9 % des baccalauréats et des maîtrises. En ce qui concerne le doctorat, les sciences sociales et de comportements était le domaine des SACHES le plus courant,

représentant plus de 17 % des doctorats acquis. Les grades en commerce et en études connexes étaient beaucoup moins courants au doctorat qu'au baccalauréat et à la maîtrise, représentant moins de 3 % des doctorats acquis.

Il existait des différences parmi les domaines d'études privilégiés par les femmes et les hommes; les hommes étaient plus susceptibles d'étudier dans un domaine des STGM, tandis que les femmes étaient plus susceptibles d'étudier dans un domaine des SACHES (tableau 2).

**Tableau 1**  
Répartition des titulaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, selon certains domaines d'études des STGM et des SACHES, 2016

	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat acquis
	nombre		
Tous les domaines d'études	1 101 575	300 770	45 970
	pourcentage		
Tous les domaines d'études <sup>1</sup>	100	100	100
<b>STGM</b>	<b>23,1</b>	<b>22,4</b>	<b>57,8</b>
<b>Sciences et technologie de la science</b>	<b>8,2</b>	<b>9,1</b>	<b>36,7</b>
Sciences physiques et chimiques	1,6	2,4	12,1
Sciences biologiques	4,6	5,4	23,3
Sciences générales et intégrées	2,0	1,2	1,3
<b>Génie et technologie du génie</b>	<b>9,2</b>	<b>9,1</b>	<b>15,9</b>
Génie	9,2	9,0	15,9
<b>Mathématiques et informatique et sciences de l'information</b>	<b>5,7</b>	<b>4,3</b>	<b>5,1</b>
Mathématiques et études connexes	1,8	1,3	2,6
Informatique et sciences de l'information	3,9	3,0	2,5
<b>SACHES (non STGM)</b>	<b>76,9</b>	<b>77,6</b>	<b>42,2</b>
<b>Commerce et administration</b>	<b>19,5</b>	<b>27,2</b>	<b>2,9</b>
Commerce et études connexes	19,4	25,1	2,9
Administration publique	0,1	2,1	0,0
<b>Arts et sciences humaines</b>	<b>11,2</b>	<b>7,7</b>	<b>9,4</b>
Arts	2,6	1,3	0,9
Sciences humaines	8,7	6,4	8,5
<b>Sciences sociales et de comportements</b>	<b>18,5</b>	<b>11,4</b>	<b>17,5</b>
<b>Droit, professions connexes et études du droit</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>
Droit	1,8	1,4	1,8
<b>Soins de santé</b>	<b>6,5</b>	<b>6,7</b>	<b>4,0</b>
Soins infirmiers	4,3	2,1	0,8
Pharmacie et programmes connexes	0,8	0,3	0,7
Soins de santé, n.c.a.	1,5	4,2	2,3
<b>Éducation et enseignement</b>	<b>14,1</b>	<b>13,4</b>	<b>4,5</b>
<b>Métiers, services, ressources naturelles et conservation</b>	<b>5,1</b>	<b>9,7</b>	<b>2,1</b>
Exploitation et gestion de l'agriculture et des ressources naturelles	1,1	1,7	0,9
Mécanique et réparation, architecture, construction et travail de précision <sup>2</sup>	0,7	2,1	0,2
Travail social et programmes connexes	1,7	3,4	0,6
Programmes SACHES, n.c.a. <sup>3</sup>	1,3	2,1	0,3

1. Les sous-catégories peuvent ne pas correspondre aux totaux, parce que certaines sous-catégories très petites ne figurent pas dans le tableau.

2. Au niveau universitaire, le domaine d'études le plus courant dans cette catégorie est celui de l'architecture et des services connexes.

3. Cette catégorie est composée de sous-domaines sélectionnés des études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique, ainsi que de la bibliothéconomie et des études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

Tableau 2

Répartition des titulaires de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, hommes et femmes, selon certains domaines d'études des STGM et des SACHES, 2016

	Femmes			Hommes		
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat acquis	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat acquis
	nombre					
Tous les domaines d'études	585 185	153 930	18 505	516 395	146 840	27 460
	pourcentage					
Tous les domaines d'études <sup>1</sup>	100	100	100	100	100	100
<b>STGM</b>	<b>12,6</b>	<b>15,2</b>	<b>42,1</b>	<b>34,9</b>	<b>30,0</b>	<b>68,4</b>
<b>Sciences et technologie de la science</b>	<b>7,6</b>	<b>9,0</b>	<b>33,5</b>	<b>8,9</b>	<b>9,1</b>	<b>38,9</b>
Sciences physiques et chimiques	0,9	1,6	7,1	2,4	3,2	15,5
Sciences biologiques	4,8	6,2	25,1	4,4	4,6	22,1
Sciences générales et intégrées	1,9	1,2	1,3	2,1	1,3	1,3
<b>Génie et technologie du génie</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>5,9</b>	<b>16,9</b>	<b>14,9</b>	<b>22,7</b>
Génie	2,4	3,4	5,9	16,9	14,9	22,6
<b>Mathématiques et informatique et sciences de l'information</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>9,1</b>	<b>5,9</b>	<b>6,8</b>
Mathématiques et études connexes	1,3	1,0	1,8	2,4	1,6	3,2
Informatique et sciences de l'information	1,4	1,8	0,9	6,7	4,3	3,6
<b>SACHES (non STGM)</b>	<b>87,4</b>	<b>84,8</b>	<b>58,0</b>	<b>65,1</b>	<b>70,0</b>	<b>31,6</b>
<b>Commerce et administration</b>	<b>17,1</b>	<b>20,2</b>	<b>2,9</b>	<b>22,3</b>	<b>34,5</b>	<b>3,0</b>
Commerce et études connexes	17,0	17,9	2,8	22,2	32,6	2,9
Administration publique	0,1	2,2	0,0	0,1	1,9	0,0
<b>Arts et sciences humaines</b>	<b>12,4</b>	<b>7,6</b>	<b>10,6</b>	<b>9,9</b>	<b>7,8</b>	<b>8,6</b>
Arts	2,9	1,5	1,1	2,2	1,1	0,9
Sciences humaines	9,5	6,1	9,6	7,7	6,7	7,8
<b>Sciences sociales et de comportements</b>	<b>20,2</b>	<b>13,6</b>	<b>25,5</b>	<b>16,6</b>	<b>9,1</b>	<b>12,1</b>
<b>Droit, professions connexes et études du droit</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>
Droit	1,9	1,5	1,9	1,8	1,3	1,6
<b>Soins de santé</b>	<b>10,4</b>	<b>10,9</b>	<b>7,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>
Soins infirmiers	7,3	3,7	1,8	0,9	0,3	0,0
Pharmacie et programmes connexes	0,9	0,4	1,2	0,6	0,2	0,3
Soins de santé, n.c.a.	2,2	6,6	3,7	0,6	1,8	1,3
<b>Éducation et enseignement</b>	<b>19,9</b>	<b>18,6</b>	<b>7,4</b>	<b>7,6</b>	<b>8,0</b>	<b>2,6</b>
<b>Métiers, services, ressources naturelles et conservation</b>	<b>5,4</b>	<b>12,4</b>	<b>2,7</b>	<b>4,7</b>	<b>6,9</b>	<b>1,7</b>
Exploitation et gestion de l'agriculture et des ressources naturelles	0,7	1,7	0,7	1,5	1,8	1,0
Mécanique et réparation, architecture, construction et travail de précision <sup>2</sup>	0,5	1,9	0,2	0,9	2,4	0,2
Travail social et programmes connexes	2,7	5,7	1,2	0,6	1,0	0,1
Programmes SACHES, n.c.a. <sup>3</sup>	1,2	3,0	0,5	1,4	1,2	0,2

1. Les sous-catégories peuvent ne pas correspondre aux totaux, parce que certaines sous-catégories très petites ne figurent pas dans le tableau.

2. Au niveau universitaire, le domaine d'études le plus courant dans cette catégorie est celui de l'architecture et des services connexes.

3. Cette catégorie est composée de sous-domaines sélectionnés des études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique, ainsi que de la bibliothéconomie et des études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

À tous les niveaux (baccalauréat, maîtrise, doctorat), le génie était un domaine d'études plus courant parmi les hommes que parmi les femmes. Par exemple, 15 % des hommes titulaires d'une maîtrise, et 23 % de ceux titulaires d'un doctorat avaient étudié en génie. À titre comparatif, moins de 6 % des femmes ayant un doctorat et

un peu plus de 3 % de celles ayant une maîtrise étaient diplômées d'un programme de génie.

Les hommes étaient également plus susceptibles que les femmes de poursuivre des études dans le domaine du commerce et des études connexes des SACHES, surtout au niveau de la maîtrise. Ce domaine

représentait le tiers (33 %) des maîtrises obtenues par les hommes, par rapport à moins du cinquième (18 %) des maîtrises obtenues par les femmes.

En revanche, l'éducation et l'enseignement étaient des domaines plus courants parmi les femmes que parmi les hommes, tous niveaux

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

confondus. Par exemple, au niveau de la maîtrise, 19 % des diplômés obtenus par des femmes étaient dans ce domaine. Il s'agissait du domaine d'études le plus courant chez les femmes. En revanche, chez les hommes, 8 % des maîtrises ont été obtenues dans ce domaine. Les sciences sociales et de comportements représentaient environ le quart des doctorats obtenus par des femmes, par rapport à moins de la moitié de cette proportion (12 %) chez les hommes. Cela s'explique principalement par le fait que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'obtenir un doctorat en psychologie (14 % par rapport à 4 %)<sup>12</sup>.

### L'écart en matière de gains associée aux grades supérieurs était plus grand chez les femmes que chez les hommes

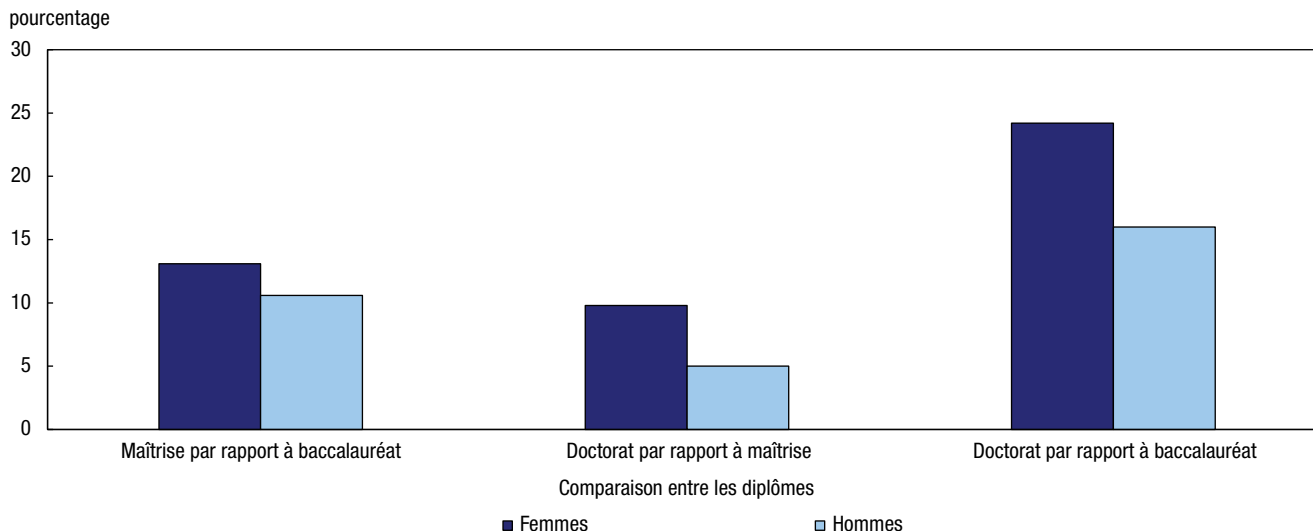
Dans l'ensemble, les femmes titulaires d'une maîtrise gagnaient 13 % de plus que celles titulaires d'un baccalauréat, et les femmes titulaires d'un doctorat gagnaient 10 % de plus que celles titulaires d'une maîtrise (graphique 1). Chez les hommes, les écarts étaient moins prononcés, soit de 11 % dans le cas de la maîtrise par rapport à un baccalauréat, et de 5 % dans le cas d'un doctorat par rapport à une maîtrise. Cela va de pair avec les études existantes selon lesquelles le rendement des grades universitaires est plus élevé chez les femmes que

chez les hommes<sup>13</sup>. En particulier, l'avantage d'avoir une maîtrise sur le plan des gains était plus grand que celui d'avoir un doctorat, même s'il faut compter en général deux ans pour faire une maîtrise, et de cinq à six ans dans le cas du doctorat<sup>14</sup>.

Cependant, les résultats décrits ci-dessus sont attribuables, en partie, à la composition des domaines d'études au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat. Par exemple, les hommes titulaires d'un baccalauréat sont plus susceptibles que les femmes d'avoir un grade dans un des domaines des STGM, lesquels offrent généralement de meilleurs gains que les domaines des SACHES, du moins au niveau du baccalauréat. Il est donc plus utile d'examiner les avantages en matière de gains selon le domaine d'études.

### Graphique 1

Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians entre les types de grades universitaires, femmes et hommes de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

### L'avantage en matière de gains associé à une maîtrise était plus important dans les domaines des SACHES que dans les domaines des STGM

En 2016, les femmes titulaires d'un baccalauréat dans un domaine des SACHES qui travaillaient à temps plein toute l'année gagnaient 74 700 \$, par rapport à 80 000 \$ chez les femmes titulaires d'un baccalauréat dans un domaine des STGM (graphique 2). Parmi les hommes titulaires d'un baccalauréat qui travaillaient à temps plein toute l'année, l'écart était encore plus important (85 500 \$ chez les bacheliers d'un domaine des SACHES par rapport à 99 700 \$ chez les bacheliers d'un domaine des STGM)<sup>15</sup>.

Cependant, au niveau de la maîtrise, il existe peu d'écart sur le plan des gains médians entre les personnes qui travaillent à temps plein toute

l'année et qui ont un diplôme dans un domaine des SACHES, et celles qui ont un diplôme dans un domaine des STGM. Cela suggère que le fait d'avoir une maîtrise dans un domaine des SACHES a une plus grande influence sur les gains que le fait d'avoir une maîtrise dans un domaine des STGM.

Plus précisément, les hommes et les femmes titulaires d'une maîtrise dans un domaine des SACHES gagnaient, respectivement, 17 % et 14 % de plus que leurs homologues titulaires d'un baccalauréat dans un domaine de la même catégorie (graphique 3). En revanche, parmi les titulaires d'une maîtrise dans un domaine des STGM, les pourcentages correspondants étaient de 6 % chez les femmes et de 1 % chez les hommes<sup>16</sup>.

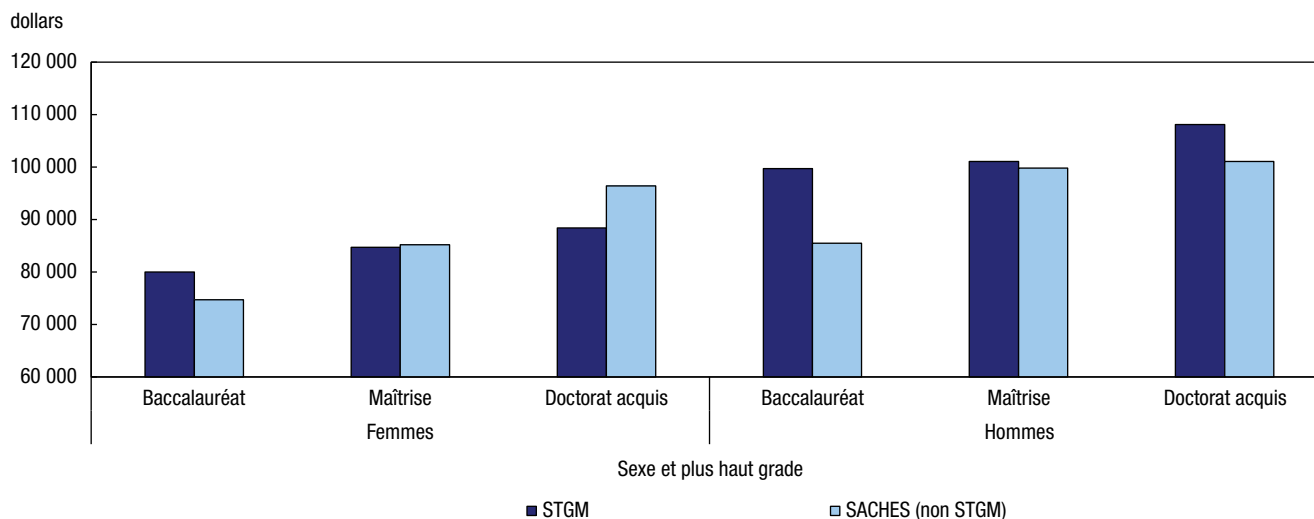
La situation était quelque peu différente parmi les hommes et les

femmes titulaires d'un doctorat. Les gains des femmes qui avaient un doctorat dans un domaine des SACHES étaient 13 % supérieurs à ceux des femmes ayant une maîtrise. En ce qui concerne les domaines des STGM, les gains des femmes titulaires d'un doctorat étaient 4 % supérieurs à ceux des femmes ayant une maîtrise. Dans le même ordre d'idées, les femmes ayant un doctorat dans un domaine des SACHES avaient des gains plus élevés, soit 96 400 \$, que ceux des femmes ayant un doctorat dans un domaine des STGM, soit 88 400 \$.

Chez les hommes, la situation inverse a été observée. L'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir un doctorat plutôt qu'une maîtrise était plus important dans les domaines des STGM (7 %) par rapport aux domaines des SACHES (1 %). Les titulaires de doctorat dans des domaines des

### Graphique 2

Valeur prédite des gains médians selon le type de grade universitaire, domaines des STGM et des SACHES, femmes et hommes de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, 2015



Note : Tous les chiffres ont été arrondis à 100 \$ près.

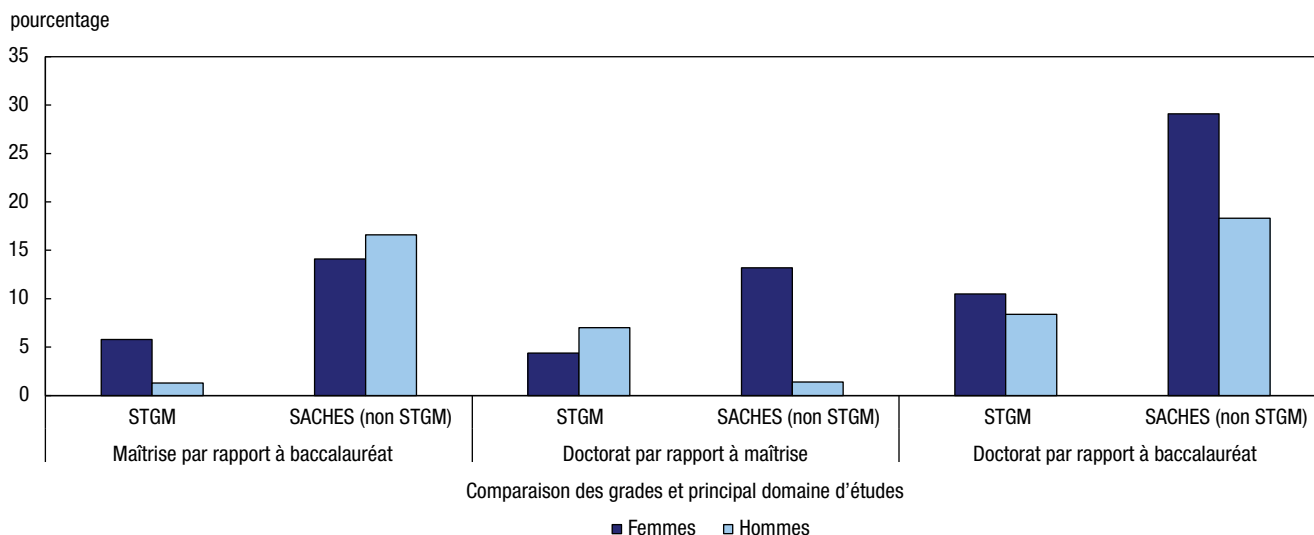
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.



## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

### Graphique 3

Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians entre les types de grades universitaires, domaines des STGM et des SACHES, femmes et hommes de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

STGM gagnaient, dans l'ensemble, 108 100 \$, par rapport à 101 100 \$ parmi les titulaires de doctorat dans un domaine des SACHES.

Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2010, environ la moitié des personnes réalisant un doctorat ont déclaré qu'elles le faisaient en vue de devenir professeurs d'université<sup>17</sup>. Dans l'ensemble, les titulaires de doctorat qui occupaient un poste de professeur<sup>18</sup> avaient des gains plus élevés que ceux des titulaires d'une autre profession. Dans les domaines des SACHES, 45 % des titulaires de doctorat travaillaient à titre de professeurs d'université ou de chargés de cours à l'université, par rapport à 27 % des titulaires de doctorat dans un domaine des STGM. Cependant, les titulaires de doctorat dans un domaine des STGM qui n'occupaient pas de poste de professeurs occupaient

généralement d'autres professions étroitement liées à leur domaine d'études. Dans les sections suivantes, on examine les résultats séparément pour chaque domaine des STGM et des SACHES. L'analyse commence par une discussion sur les résultats obtenus pour les domaines des SACHES.

### Dans les domaines des SACHES, l'écart le plus important en matière de gains entre les titulaires de maîtrise et les titulaires de baccalauréat a été observé dans le domaine du commerce et des études connexes

Dans le cas de la plupart des sous-domaines des SACHES, les gains étaient significativement plus élevés chez les titulaires d'une maîtrise que chez les titulaires d'un baccalauréat; parmi les exceptions figuraient les femmes et les hommes titulaires

d'une maîtrise en droit, ainsi que les hommes titulaires d'une maîtrise en sciences humaines ou en soins infirmiers (tableau 3). L'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir un doctorat plutôt qu'un baccalauréat ou une maîtrise semblait aussi être plus important chez les femmes que chez les hommes, surtout dans les domaines des sciences sociales et de comportements, du commerce et des études connexes et du droit.

### Commerce et études connexes

Parmi les personnes travaillant à temps plein toute l'année qui avaient une maîtrise, le commerce et les études connexes était le domaine d'études le plus courant. Cette situation est principalement attribuable à la popularité des programmes, comme le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA). Parmi les personnes dont la maîtrise était le plus haut niveau de scolarité atteint, un peu

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

**Tableau 3**

**Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians entre les types de grades universitaires, domaines des SACHES, femmes et hommes de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, Canada, 2015**

	Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians					
	Maîtrise par rapport à baccalauréat		Doctorat par rapport à maîtrise		Doctorat par rapport à baccalauréat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
<b>Tous les programmes des SACHES</b>	<b>16,6**</b>	<b>14,1**</b>	<b>1,4</b>	<b>13,2**</b>	<b>18,3**</b>	<b>29,1**</b>
Commerce et études connexes	26,9**	27,9**	15,4**	25,7**	46,5**	60,8**
Administration publique	17,8**	28,0**	F	F	F	F
Arts	9,6**	12,9**	-0,5	F	9,0†	F
Sciences humaines	-4,1**	12,6**	20,3**	22,1**	15,4**	37,5**
Sciences sociales et de comportements	10,0**	18,5**	15,3**	20,5**	26,9**	42,7**
Droit	0,0	2,9	2,7	12,5**	2,7	15,8**
Soins infirmiers	1,7	9,6**	F	16,6**	F	27,7**
Pharmacie et programmes connexes	19,7**	17,8**	F	-6,6**	F	10,0**
Soins de santé, n.c.a.	15,3**	8,0**	F	12,3**	F	21,2**
Éducation et enseignement	15,1**	11,5**	13,4*	11,3**	30,5**	24,2**
Travail social et programmes connexes	7,5**	9,7**	F	32,7**	F	45,5**

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,01$ )

† valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,10$ )

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

moins du cinquième (18 %) des femmes et le tiers (33 %) des hommes avaient un tel grade. De ce nombre, près de la moitié (49 %) des personnes ont précisé qu'elles étaient titulaires d'un MBA<sup>19</sup>.

L'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir une maîtrise plutôt qu'un baccalauréat en commerce et en études connexes était relativement important. Les femmes et les hommes titulaires d'une maîtrise en commerce et en études connexes gagnaient, respectivement, 28 % et 27 % de plus que les titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine<sup>20</sup>. Cela va de pair avec d'autres études, qui ont aussi conclu que le taux de rendement d'une maîtrise était le plus élevé dans les domaines du commerce<sup>21</sup>.

Ces résultats sont attribuables, en partie, à des changements dans le profil professionnel. Les titulaires

d'une maîtrise en commerce et en études connexes étaient plus susceptibles d'occuper un poste de cadre supérieur et de gestionnaire spécialisé (38 %) que les titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine (24 %) <sup>22</sup>. En outre, leurs gains étaient supérieurs à ceux des bacheliers occupant ces postes; par exemple, parmi les hommes, les gestionnaires spécialisés ayant un baccalauréat en commerce et en études connexes gagnaient 108 000 \$, tandis que ceux ayant une maîtrise gagnaient 126 400 \$.

Des résultats semblables ont été obtenus parmi les titulaires d'une maîtrise en administration publique (M.A.P.), pour qui les avantages en matière de gains étaient de 28 % chez les femmes et de 18 % chez les hommes<sup>23</sup>. Le tiers des titulaires d'une maîtrise en administration publique (33 %) occupaient un poste de cadre supérieur ou de gestionnaire spécialisé, tandis que

28 % des titulaires occupaient un poste de chercheur, d'experts-conseils et d'agent des politiques et des programmes.

### Sciences sociales et de comportements

En 2016, après le commerce et les études connexes, l'éducation et l'enseignement et les sciences sociales et de comportements se classaient au deuxième et au troisième rang des domaines d'études les plus courants au niveau de la maîtrise au sein de la population cible du présent article. Les femmes étudiaient plus fréquemment dans ces deux domaines que les hommes. Ensemble, ces domaines représentaient environ le tiers des maîtrises et des doctorats obtenus par des femmes. À elles seules, les sciences sociales et de comportements représentaient environ le quart des doctorats obtenus par des femmes; le sous-

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

domaine de la psychologie à lui seul représentait 14 % des doctorats obtenus par des femmes.

Parmi les femmes, celles ayant une maîtrise en sciences sociales et de comportements gagnaient 19 % de plus que celles ayant un baccalauréat dans le même domaine, et les femmes ayant un doctorat gagnaient 21 % de plus que celles ayant une maîtrise. Chez les hommes, les écarts étaient moins prononcés que chez les femmes, soit de 10 % dans le cas de la maîtrise par rapport à un baccalauréat, et de 15 % dans le cas d'un doctorat par rapport à une maîtrise<sup>24</sup>.

Ces écarts en matière de gains sont probablement attribuables au fait que les titulaires d'une maîtrise en sciences sociales et de comportements, qui comprennent la psychologie et les sciences sociales, sont plus susceptibles d'occuper un poste correspondant à leur domaine d'études<sup>25</sup>. Au niveau du baccalauréat, les personnes étudiant dans le sous-domaine des sciences sociales et de la psychologie occupaient un vaste éventail de postes, et 15 % occupaient un poste qui exigeait un diplôme d'études secondaires ou moins. Cependant, au niveau des cycles supérieurs, 28 % des titulaires d'une maîtrise en sciences sociales travaillaient à titre de chercheurs, d'experts-conseils et d'agents des politiques et des programmes, tandis que la majorité des titulaires d'un doctorat travaillaient à titre de professeurs d'université et chargés de cours à l'université (56 %). Dans le sous-domaine de la psychologie, le quart (26 %) des titulaires d'une maîtrise, et 47 % des titulaires d'un doctorat occupaient un poste de psychologue.

### Éducation et enseignement

En éducation et en enseignement, les hommes ayant une maîtrise gagnaient 15 % de plus que ceux ayant un baccalauréat, et les hommes ayant un doctorat gagnaient 13 % de plus que ceux ayant une maîtrise. Parmi les femmes, les pourcentages correspondants étaient de 12 % pour celles ayant une maîtrise par rapport à un baccalauréat, et de 11 % pour celles ayant un doctorat par rapport à une maîtrise.

Contrairement à la tendance observée en sciences sociales et de comportements, les titulaires de grades supérieurs en éducation et en enseignement étaient moins concentrés dans des domaines professionnels que les bacheliers. Tandis que près de 4 bacheliers en éducation et en enseignement sur 5 (79 %) occupaient un poste d'enseignant à l'école primaire ou secondaire, un peu plus de la moitié (51 %) des titulaires d'une maîtrise, et 15 % des titulaires d'un doctorat dans ce domaine occupaient un tel poste. Près du cinquième (19 %) des titulaires d'une maîtrise en éducation et en enseignement occupaient un poste de directeur d'école ou de directeur des études<sup>26</sup>, un poste offrant des gains plus élevés (109 000 \$) que ceux obtenus par les enseignants ayant une maîtrise (85 800 \$). Les hommes ayant une maîtrise en éducation et en enseignement étaient plus susceptibles d'occuper un poste de directeur d'école et de directeur des études (28 %) que les femmes (15 %). Au niveau du doctorat, 43 % des titulaires de diplômes en éducation et en enseignement occupaient un poste de professeur d'université et de chargé de cours à l'université et leurs gains médians s'élevaient à

106 400 \$; 12 % de ces titulaires occupaient un poste de directeur d'école et de directeur des études ou de gestionnaire en enseignement postsecondaire<sup>27</sup>, pour qui les gains médians s'élevaient à 124 000 \$.

Selon des études antérieures, le fait d'avoir un grade supérieur augmente la probabilité d'occuper un poste professionnel ou de gestion, surtout dans les domaines d'études où on trouve principalement des femmes<sup>28</sup>, et la profession joue un rôle important en ce qui concerne la hausse des gains associée à l'atteinte d'un niveau de scolarité plus élevé<sup>29</sup>. Selon les résultats mentionnés ci-dessus, la profession est liée aux gains plus élevés des détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat. Cependant, ce lien peut prendre différentes formes. En sciences sociales et de comportements, les gains plus élevés associés aux grades supérieurs étaient en partie attribuables au fait que les titulaires de tels grades étaient plus susceptibles que les bacheliers de trouver un emploi dans leur domaine d'études. En éducation et en enseignement, les bacheliers et les titulaires de grades supérieurs occupaient des postes dans leur domaine. Cependant, les titulaires de grades supérieurs disposaient d'une mobilité ascendante supérieure, et étaient plus susceptibles d'occuper un poste de gestion, comme celui de directeur d'école.

### Sciences humaines

Contrairement aux résultats obtenus dans la plupart des autres domaines des SACHES, les hommes titulaires d'une maîtrise en sciences humaines gagnaient moins que les hommes titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine. Cela s'explique par le fait que le sous-domaine de la théologie et des vocations religieuses

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

représentait plus du tiers (38 %) des maîtrises en sciences humaines chez les hommes, par rapport à 8 % des baccalauréats en sciences humaines. Les hommes ayant une maîtrise en théologie et en vocations religieuses gagnaient 63 000 \$, tandis que les hommes ayant une maîtrise dans d'autres domaines des sciences humaines gagnaient 76 100 \$, et ceux ayant un baccalauréat, 73 800 \$<sup>30</sup>. La maîtrise en théologie et en vocations religieuses est un choix fréquent pour les personnes qui souhaitent travailler à titre d'ecclésiastiques : 6 hommes sur 10 (61 %) qui ont une maîtrise dans ce domaine occupaient un poste professionnel relié à la religion. Ces postes avaient des gains relativement faibles par rapport à d'autres postes exigeant un grade universitaire.

L'effet des diplômes en théologie et vocations religieuses était moins prononcé au niveau du doctorat, puisqu'ils y représentaient une proportion moindre (11 %) des diplômés en sciences humaines qu'à la maîtrise. Les hommes titulaires d'un doctorat en sciences humaines gagnaient 15 % de plus que les titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine.

Par rapport aux hommes, les femmes ayant une maîtrise en sciences humaines étaient moins susceptibles d'avoir étudié en théologie et vocations religieuses (17 %). En outre, elles avaient des gains modérément supérieurs à ceux des femmes titulaires d'un baccalauréat dans ce domaine (13 %). Les femmes ayant un doctorat en sciences humaines avaient des gains significativement plus élevés que les femmes titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine (38 %). De plus, 54 % d'entre elles occupaient un poste de professeure, et leurs gains s'élevaient à 103 000 \$.

### Autres programmes des SACHES

Des programmes, comme le droit (LL. B.), la pharmacie et les programmes connexes (comme B. Pharm) et les soins infirmiers (comme B. Sc. ou B. ScN), mènent à des diplômes spécialisés dont l'objectif est d'offrir aux étudiants les compétences et qualifications requises pour une profession particulière. Les diplômés en droit et en pharmacie, même s'ils sont classés parmi les baccalauréats, peuvent prendre plus de temps pour être réalisés que les quatre années requises pour la plupart des programmes de premier cycle. Ces programmes font partie des domaines d'études offrant les meilleurs gains au niveau du baccalauréat (à l'exception des soins infirmiers parmi les hommes), sont relativement peu courants aux cycles supérieurs et ont des niveaux élevés de concentration professionnelle.

En droit, en pharmacie et dans des programmes connexes à la pharmacie, le profil des professions

ne varie pas vraiment en ce qui concerne les titulaires de maîtrise. La majorité des titulaires de diplôme en droit occupaient un poste d'avocat<sup>31</sup> (55 % parmi les titulaires d'un baccalauréat et 57 % parmi les titulaires d'une maîtrise). La grande majorité des titulaires de diplôme en pharmacie et dans un programme connexe occupaient un poste de pharmacien (88 % chez les titulaires d'un baccalauréat et 75 % chez les titulaires d'une maîtrise).

Les gains des titulaires de maîtrise en droit étaient statistiquement équivalents à ceux des bacheliers de ce programme. Cependant, en pharmacie et dans des programmes connexes, les titulaires de maîtrise de sexe masculin et féminin gagnaient près de 20 % de plus que les titulaires d'un baccalauréat. Cet écart pourrait être attribuable à une différence associée au lieu de travail. Les pharmaciens titulaires d'une maîtrise travaillaient principalement dans les hôpitaux (77 %), tandis que ceux titulaires d'un baccalauréat

**Tableau 4**  
Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians entre des types de grades universitaires, domaines des STGM, femmes et hommes de 30 à 59 ans qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, 2015

	Écart au chapitre de la valeur prédite des gains médians					
	Maîtrise par rapport à baccalauréat		Doctorat par rapport à maîtrise		Doctorat par rapport à baccalauréat	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
<b>Tous les programmes des STGM</b>	<b>1,3**</b>	<b>5,8**</b>	<b>7,0**</b>	<b>4,4**</b>	<b>8,4**</b>	<b>10,5**</b>
Sciences physiques et chimiques	1,9†	7,5**	12,0**	5,4*	14,2**	13,3**
Sciences biologiques	4,1**	7,8**	14,5**	9,9**	19,2**	18,4**
Sciences générales et intégrées	2,0	9,4**	F	F	F	F
Génie	0,7	0,4	7,0**	1,3	7,8**	1,8
Mathématiques et études connexes	7,5**	4,6*	5,7†	F	13,6**	F
Informatique et sciences de l'information	6,4**	0,1	13,8**	13,2**	21,1**	13,3*

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,01$ )

† valeur significativement différente de zéro ( $p < 0,10$ )

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

travaillaient principalement dans des pharmacies (76 %) <sup>32</sup>.

En soins infirmiers, les gains des femmes titulaires d'une maîtrise étaient 10 % plus élevés que ceux des femmes titulaires d'un baccalauréat. Tout comme dans les autres domaines des SACHES, cet écart était associé à un changement de profil professionnel. Tandis que 80 % des femmes titulaires d'un baccalauréat en soins infirmiers occupaient un poste d'infirmière autorisée <sup>33</sup>, au niveau de la maîtrise, un nombre inférieur d'entre elles (38 %) occupaient un tel poste, et 25 % d'entre elles occupaient un poste de praticienne reliée en soins de santé primaire (une catégorie qui comprend les infirmiers praticiens). Les femmes occupant un poste d'infirmière autorisée gagnaient 83 200 \$ lorsqu'elles avaient un baccalauréat, et 90 700 \$ lorsqu'elles avaient une maîtrise, tandis que les femmes titulaires d'une maîtrise qui occupaient un poste de praticienne reliée en soins de santé primaire gagnaient 101 400 \$.

### **Il existe peu d'écarts au chapitre des gains entre les titulaires de maîtrise et les titulaires de baccalauréat dans la plupart des domaines des STGM**

Contrairement aux domaines des SACHES, il existe peu d'écarts au chapitre des gains entre les titulaires de maîtrise et les titulaires de baccalauréat (moins de 10 %) dans la plupart des domaines des STGM. Souvent, dans cette catégorie, le profil professionnel varie peu avec l'obtention d'un grade supérieur, ce qui peut expliquer pourquoi il y a moins d'écarts en matière de gains entre les titulaires de maîtrise et les bacheliers. Cependant, dans

la plupart des programmes, les titulaires d'un doctorat gagnaient habituellement plus que les titulaires d'une maîtrise dans le même domaine (tableau 4).

#### **Génie**

En génie, les hommes et les femmes ayant une maîtrise gagnaient environ le même salaire que les titulaires d'un baccalauréat dans ce domaine. Cette situation s'explique probablement par le fait qu'il y a peu de changement à la profession lors de l'obtention d'une maîtrise : 47 % des bacheliers en génie occupaient un poste d'ingénieur <sup>34</sup>, tout comme 51 % des titulaires d'une maîtrise. Les ingénieurs titulaires d'une maîtrise gagnaient 105 100 \$, soit essentiellement le même niveau que les bacheliers (105 200 \$).

Au niveau du doctorat, les gains des femmes ayant un doctorat en génie étaient statistiquement semblables aux gains réalisés par les bachelières dans ce domaine, tandis que les hommes gagnaient 8 % de plus que les bacheliers. Plus du tiers (37 %) des titulaires de doctorat en génie occupaient un poste d'ingénieur et gagnaient légèrement plus (108 500 \$) que les ingénieurs titulaires d'une maîtrise ou d'un baccalauréat; le quart (25 %) de ces titulaires de doctorat occupaient un poste de professeur d'université et gagnaient 127 700 \$.

Ces conclusions soulèvent une question, à savoir pourquoi les diplômés en génie sont courants aux cycles supérieurs. Parmi les hommes, ils représentent 15 % des maîtrises et 23 % des doctorats. Parmi les explications possibles, il y a le fait que les immigrants représentent la majorité (50 %) des personnes qui ont obtenu une maîtrise en génie au Canada, et que

près des deux tiers (65 %) d'entre eux ont fait un doctorat en génie au Canada. Le haut niveau de scolarité atteint par les immigrants au Canada est bien documenté, tout comme les défis auxquels les immigrants font face lorsqu'ils ont des diplômes obtenus hors du Canada <sup>35</sup>.

Il est probable que les immigrants ayant un diplôme en génie obtenu à l'extérieur du Canada obtiennent un grade supérieur en génie après leur arrivée au Canada, afin d'avoir un diplôme canadien reconnu par les employeurs <sup>36</sup>. Les immigrants et les non-immigrants peuvent aussi poursuivre des études de cycles supérieurs en génie, afin de réaliser des études plus approfondies sur un sujet particulier ou d'obtenir les compétences et les connaissances requises pour participer à un projet précis.

#### **Sciences biologiques et sciences physiques et chimiques**

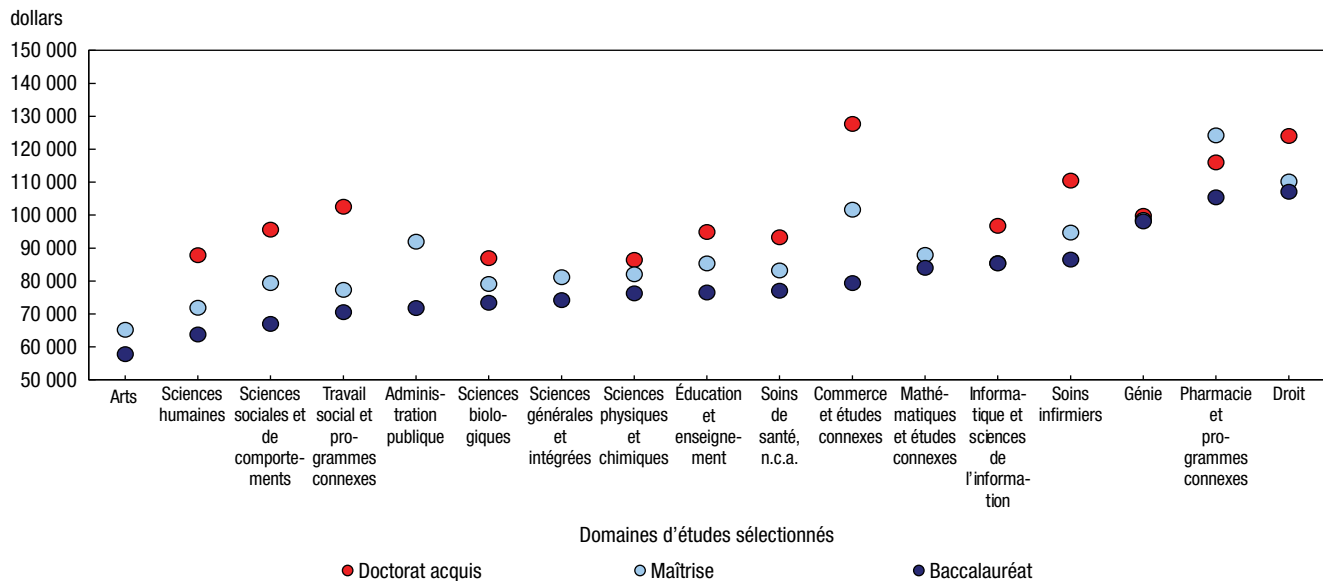
Les femmes titulaires d'une maîtrise en sciences biologiques ou en sciences physiques et chimiques gagnaient 8 % de plus que les femmes titulaires d'un baccalauréat dans le même domaine; parmi les hommes, le chiffre correspondant était inférieur, soit 4 % pour les sciences biologiques et moins de 2 % pour les sciences physiques et chimiques. Au niveau du doctorat, les hommes gagnaient de 12 % à 15 % de plus que leurs homologues titulaires d'une maîtrise; chez les femmes, les pourcentages correspondants étaient de 5 % en sciences biologiques et de 10 % en sciences physiques et chimiques.

Lorsque les gains des titulaires de doctorat sont comparés à ceux des bacheliers, les résultats étaient semblables pour les femmes et les hommes. En sciences biologiques, les

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

**Graphique 4a**

**Valeur prédite des gains médians des femmes de 30 à 59 ans, qui étaient des employées rémunérées à temps plein pendant toute l'année, selon le plus haut grade obtenu, certains domaines d'études, 2015**

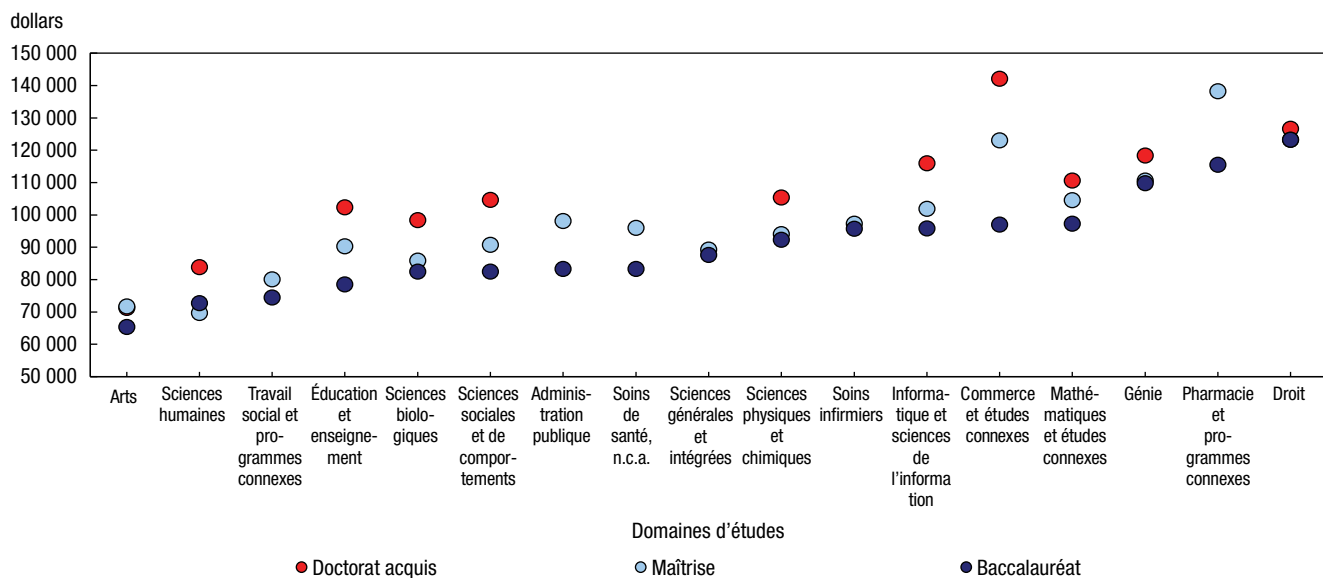


**Note :** Tous les chiffres ont été arrondis à 100 \$ près.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

**Graphique 4b**

**Valeur prédite des gains médians des hommes de 30 à 59 ans, qui étaient des employés rémunérés à temps plein pendant toute l'année, selon le plus haut grade obtenu et certains domaines d'études, 2015**



**Note :** Tous les chiffres ont été arrondis à 100 \$ près.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

gains des femmes ayant un doctorat étaient 18 % plus élevés et ceux des hommes ayant un doctorat, 19 % plus élevés; en sciences physiques et chimiques, les gains des femmes ayant un doctorat étaient 13 % plus élevés, et ceux des hommes ayant un doctorat, 14 % plus élevés.

Malgré ces résultats, les sciences biologiques et les sciences physiques et chimiques faisaient partie des domaines offrant les gains les plus faibles pour les femmes ayant un doctorat. La proportion de femmes titulaires d'un doctorat qui occupaient un poste de professeure atteignait 26 % en sciences biologiques, et 22 % en sciences physiques et chimiques, ce qui représente une proportion inférieure par rapport à la majorité des autres domaines. Leurs gains s'élevaient à 106 500 \$. En général, les femmes qui n'occupaient pas de poste de professeure occupaient un poste lié à leur domaine d'études; cependant, leurs gains étaient inférieurs à ceux des professeures, comme dans le cas des biologistes (83 100 \$) et des chimistes (86 100 \$). En outre, 8 % d'entre elles occupaient un poste d'adjointe à la recherche ou d'adjointe à l'enseignement au niveau postsecondaire, gagnant 54 500 \$.

### Informatique et sciences de l'information

En informatique et en sciences de l'information, tout comme en génie, il existe peu d'écarts en matière de gains entre les titulaires de baccalauréat et de maîtrise. En outre, le profil professionnel ne change pas beaucoup d'un grade à l'autre. Les femmes titulaires d'une maîtrise en informatique et en sciences de l'information gagnaient environ le même salaire que celles ayant un baccalauréat, tandis que les hommes

titulaires d'une maîtrise gagnaient 6 % de plus que les bacheliers. En ce qui concerne la profession, 54 % des bacheliers et 48 % des titulaires d'une maîtrise en informatique et en sciences de l'information occupaient un poste de professionnel en informatique.

Cependant, les titulaires de doctorat en informatique et en sciences de l'information gagnaient plus que les titulaires d'une maîtrise, soit 13 % de plus chez les femmes, et 14 % de plus chez les hommes. Cela s'explique principalement par le fait que 34 % des titulaires d'un doctorat en informatique et en sciences de l'information occupaient un poste de professeur d'université et gagnaient 130 000 \$, tandis que les titulaires d'une maîtrise qui occupaient un poste de professionnel en informatique gagnaient 90 300 \$.

### Les titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat en commerce et en études connexes avaient des gains supérieurs à ceux des titulaires d'un doctorat dans la plupart des autres domaines

Les graphiques 4a et 4b proposent une représentation visuelle des gains obtenus par les employés à temps plein qui travaillent toute l'année, dans chaque domaine d'études, selon le sexe et le niveau de scolarité. Chez les hommes et les femmes, les maîtrises ayant les gains les plus élevés étaient dans les domaines du commerce et des études connexes, du droit, ainsi que de la pharmacie et des programmes connexes. Cependant, tandis que le droit et la pharmacie et les programmes connexes étaient aussi les domaines offrant les gains les plus élevés au niveau du baccalauréat, ce n'était

pas le cas du commerce et les études connexes, pour qui les gains au niveau du baccalauréat se situaient en milieu de peloton.

En plus d'avoir des gains supérieurs à ceux de la plupart des titulaires d'une maîtrise dans d'autres domaines, les titulaires d'une maîtrise en commerce et en études connexes avaient aussi des gains plus élevés que ceux obtenus par les titulaires de doctorat dans de nombreux domaines d'études. Les hommes ayant une maîtrise en commerce et en études connexes avaient des gains plus élevés que ceux des hommes ayant un doctorat dans tous les autres domaines d'études, sauf le droit. Les gains des femmes ayant une maîtrise en commerce et en études connexes étaient plus élevés que ceux des femmes ayant un doctorat en sciences<sup>37</sup>, en sciences sociales et de comportements, en sciences humaines, ainsi qu'en éducation et en enseignement. D'autres études ont également démontré que les domaines associés au commerce faisaient partie des domaines offrant les gains les plus élevés et ce, à la fois pour les hommes et les femmes<sup>38</sup>.

Les diplômés en commerce et en études connexes affichaient aussi les gains les plus élevés au niveau du doctorat. Les hommes ayant un doctorat en commerce et en études connexes gagnaient 142 100 \$, soit plus que les personnes ayant n'importe quel autre diplôme. Les femmes ayant un doctorat en commerce et en études connexes gagnaient 127 700 \$, ce qui est comparable aux gains des femmes ayant un doctorat en droit, et plus que les femmes ayant un doctorat dans n'importe quel autre domaine d'études. Environ les deux tiers (67 %) des titulaires d'un doctorat en commerce et en études connexes

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

occupaient un poste de professeur d'université ou de chargé de cours à l'université.

Cela dit, les titulaires d'une maîtrise en commerce et en études connexes étaient plus susceptibles que les titulaires d'un doctorat dans le même domaine de faire partie des Canadiens les mieux rémunérés. Environ 1 personne ayant une maîtrise en commerce et en études connexes sur 7 (15 %) faisait partie du palier supérieur de 1 % des Canadiens en ce qui concerne les gains, par rapport à 8 % des titulaires d'un doctorat dans le domaine. Cette situation était principalement attribuable à la proportion élevée de titulaires de maîtrise en commerce et en études connexes qui occupaient des postes de cadres supérieurs : 11 % par rapport à 2 % de leurs homologues titulaires d'un doctorat, et 3 % des titulaires d'un grade supérieur dans d'autres domaines d'études.

### Conclusion

L'avantage en matière de gains associé à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat est différent dans chaque domaine d'études. De manière générale, dans les domaines des SACHES (comme le commerce et les études connexes), les travailleurs titulaires d'une maîtrise gagnaient plus que ceux qui avaient un baccalauréat. Cela s'explique probablement par le fait que les titulaires d'une maîtrise sont plus susceptibles d'occuper un poste plus étroitement lié à leur domaine d'études. Cependant, ce ne sont pas tous les domaines d'études des SACHES qui suivaient cette tendance. En droit, les titulaires d'un baccalauréat et d'une maîtrise avaient des profils professionnels semblables. L'avantage en matière

de gains associé au fait d'avoir une maîtrise était donc comparativement moindre. En pharmacie et dans les programmes connexes, les titulaires d'une maîtrise disposaient d'un avantage en matière de gains relativement supérieur à celui des titulaires d'un baccalauréat, même si les bacheliers et les titulaires d'une maîtrise occupaient sensiblement les mêmes postes. Dans ce cas-ci, l'écart en matière de gains était attribuable à une différence dans le lieu de travail.

Dans la plupart des programmes des STGM, l'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir une maîtrise était comparativement moindre. Dans tous les domaines des STGM, l'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir une maîtrise plutôt qu'un baccalauréat était inférieur à 10 %. Cela s'explique par le fait que les titulaires de grades supérieurs des domaines des STGM, comme le génie, occupent des postes semblables à ceux occupés par les bacheliers.

Dans les domaines des STGM, le fait d'avoir un doctorat semble avoir une incidence plus grande sur les gains des hommes, tandis que dans les domaines des SACHES, l'avantage en matière de gains associé au fait d'avoir un doctorat, plutôt qu'une maîtrise, semble plus prononcé chez les femmes. Puisque de nombreux titulaires de doctorat travaillent comme professeurs d'université et chargés de cours à l'université, surtout dans les domaines des SACHES, il est possible que ces changements soient attribuables à des différences entre les sexes dans le profil des professions des titulaires de doctorat. De plus amples recherches sont nécessaires pour comprendre ces différences.

De manière générale, les résultats décrits ci-dessus montrent que, dans la plupart des domaines d'études, les écarts en matière de gains entre les titulaires de grades supérieurs et les bacheliers sont associés au fait que les titulaires de grades supérieurs sont en mesure d'obtenir un poste mieux rémunéré que les bacheliers.

Parmi les autres possibilités d'analyse, il y a un examen plus systématique du lien entre les écarts en matière de gains et la profession des titulaires de grades supérieurs. Il existe de nombreux liens possibles : les grades supérieurs peuvent être associés à des gains plus élevés parce qu'ils augmentent la capacité des diplômés à trouver un emploi dans un domaine correspondant à leur domaine d'études; parce qu'ils augmentent leur capacité à obtenir un poste de cadre; ou parce qu'ils sont plus productifs, même lorsqu'ils occupent les mêmes postes que les bacheliers. En outre, les personnes qui ont achevé un programme de cycles supérieurs peuvent aussi avoir des niveaux supérieurs de compétences et d'aptitudes et présenter des caractéristiques différentes (comme la motivation ou l'ambition) par rapport aux titulaires d'un baccalauréat, ce qui peut faire en sorte qu'elles ont des gains plus élevés.

---

**Katherine Wall, John Zhao et Sarah-Jane Ferguson** font partie de la section du recensement, de l'analyse et des projets spéciaux de la Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Au moment de l'étude, **Carlos Rodriguez** était économiste de recherche à cette même division.



### Sources de données, méthodes et définitions

#### Sources de données

Les données de la présente analyse proviennent du Recensement de la population de 2016. La population cible est constituée de Canadiens de 30 à 59 ans (excluant les résidents non permanents) qui avaient un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat acquis comme plus haut niveau de scolarité atteint. Ils devaient avoir obtenu ce diplôme au Canada, avoir travaillé comme employés à temps plein pendant toute l'année en 2015, en plus d'avoir eu des gains positifs. Tandis que 7 % de la population cible recevait un certain revenu provenant d'un travail autonome, moins de 3 % de celle-ci affichait des pertes ou des gains de plus de 5 000 \$. Les diplômes en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie ne sont pas inclus, puisque ce type de diplôme diffère des baccalauréats, maîtrises et doctorats.

Cette population cible est semblable à celle utilisée dans le cadre de l'article de *Recensement en bref* intitulé « Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat? »<sup>39</sup>. Elle comporte trois principales différences : elle comprend les titulaires de maîtrise et de doctorat, contrairement à l'article précédent; elle comprend les personnes de 30 à 59 ans, tandis que l'article précédent visait les jeunes de 25 à 34 ans; et elle comprend les domaines du droit, ainsi que de la pharmacie et des programmes connexes, tandis que l'article précédent les excluait parce que ces diplômes exigent des études postsecondaires antérieures avant l'admission, ce qui fait en sorte que ces diplômes ne sont pas strictement comparables aux autres baccalauréats. Cette fourchette d'âge supérieure est utilisée parce que les grades supérieurs prennent plus de temps à réaliser qu'un baccalauréat. En outre, elle permet d'avoir une taille d'échantillon suffisante pour obtenir des résultats valides sur le plan analytique, plus particulièrement au niveau du doctorat.

Les données ne sont pas présentées dans le cas des diplômes pour lesquels les gains médians (bruts, non corrigés au moyen d'une régression) ont un coefficient de variation supérieur à 0,05. Dans la plupart des cas, il s'agit de diplômes dont la taille de l'échantillon non pondéré est inférieure à 100 personnes.

#### Méthodologie

Les gains médians ont été obtenus au moyen d'une régression par quantile, qui prenait en considération des facteurs pouvant avoir une incidence sur les gains, afin de faire des comparaisons plus exactes entre les domaines d'études et les niveaux de scolarité. Les gains médians étaient la variable dépendante; l'âge et l'âge au carré étaient les variables indépendantes (variables continues), tout comme le niveau de scolarité, le principal domaine d'études, la géographie, la situation familiale, le statut d'immigrant, et l'appartenance à une minorité visible (variables nominales). Il est particulièrement important de prendre en considération le statut d'immigrant, parce que les immigrants ont tendance à avoir des gains moins élevés que les non-immigrants. Cependant, ils sont plus susceptibles que les non-immigrants à avoir un grade supérieur et à étudier dans les domaines des STGM.

Dans le présent article, les catégories de gains selon le domaine d'études (dans les graphiques 2, 4a et 4b) ont été produites au moyen d'une analyse de régression. Cependant, les chiffres en dollars qui font état des gains associés à une profession sont des résultats descriptifs (et ne sont pas corrigés au moyen d'une régression). Tous les chiffres en dollars mentionnés dans le texte de l'article sont arrondis à 100 \$ près.

#### Définitions

Par **travail à temps plein toute l'année**, on entend le fait de travailler pendant au moins 49 semaines et 30 heures et plus par semaine au cours de l'année ayant précédé le recensement (en 2015).

Par **gains**, on entend les salaires, les traitements et les commissions obtenus au cours de l'année ayant précédé le recensement (en 2015).

Le **domaine d'études** se fonde sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE) de 2016, et plus particulièrement sur la catégorie des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques et science informatique (STGM), et sur celle de SACHES (non STGM). Les programmes SACHES comprennent le commerce, la santé, les arts, les sciences humaines, les arts, les sciences sociales et l'éducation, sans toutefois s'y limiter.

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

### Supplément d'information

**Tableau A1**  
**Pourcentage de titulaires de doctorat qui occupaient un poste de professeur d'université, parmi les personnes de 30 à 59 ans qui étaient des employées rémunérées à temps plein pendant toute l'année, 2016**

	pourcentage
<b>Tous les domaines d'études</b>	<b>34,9</b>
<b>STGM</b>	<b>27,3</b>
<b>Sciences et technologie de la science</b>	<b>26,9</b>
Sciences physiques et chimiques	23,1
Sciences biologiques	28,8
Sciences générales et intégrées	29,9
<b>Génie et technologie du génie</b>	<b>24,8</b>
Génie	24,9
<b>Mathématiques et informatique et sciences de l'information</b>	<b>38,1</b>
Mathématiques et études connexes	41,7
Informatique et sciences de l'information	34,2
<b>SACHES (non STGM)</b>	<b>45,3</b>
<b>Commerce et administration</b>	<b>66,5</b>
Commerce et études connexes	66,9
Administration publique	26,9
<b>Arts et sciences humaines</b>	<b>51,3</b>
Arts	48,7
Sciences humaines	51,6
<b>Sciences sociales et de comportements</b>	<b>43,1</b>
<b>Droit, professions connexes et études du droit</b>	<b>21,6</b>
Droit	21,6
<b>Soins de santé</b>	<b>41,1</b>
Soins infirmiers	65,0
Pharmacie et programmes connexes	12,4
Soins de santé, n.c.a.	41,0
<b>Éducation et enseignement</b>	<b>43,3</b>
<b>Métiers, services, ressources naturelles et conservation</b>	<b>39,6</b>
Exploitation et gestion de l'agriculture et des ressources naturelles	19,3
Mécanique et réparation, architecture, construction et travail de précision <sup>1</sup>	32,0
Travail social et programmes connexes	66,0
Programmes SACHES, n.c.a. <sup>2</sup>	59,2

1. Au niveau universitaire, le domaine d'études le plus courant dans cette catégorie est celui de l'architecture et des services connexes.

2. Cette catégorie est composée de sous-domaines sélectionnés des études des parcs, de la récréologie, des loisirs et du conditionnement physique, ainsi que de la bibliothéconomie et des études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

## Notes

1. Voir le tableau des faits saillants sur le niveau de scolarité du Recensement de la population de 2016 suivant : *Plus haut niveau de scolarité atteint (détaillé) selon certains groupes d'âge 25 à 64 ans, les deux sexes, répartition en pourcentage (2016), Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016*.
2. Ce secteur est également appelé le secteur quaternaire. Voir Finnie et Frenette (2003), et Walters (2004).
3. Voir Ostrovsky et Frenette (2014); Frank et Walters (2012); Statistique Canada (2017); Finnie et Frenette (2003); Walters (2004).
4. Voir Heisz (2001).
5. Voir Stark (2007); Kim et coll. (2015); Frenette et Frank (2016).
6. Voir Frenette et Frank (2016).
7. Tandis que les étudiants peuvent faire une maîtrise ou un doctorat dans un domaine d'études différent de celui du baccalauréat, la présente étude ne fait pas de telles comparaisons.
8. Tandis que Stark (2007) fournit un examen détaillé des taux de rendement associés à la maîtrise et au doctorat, il utilise les données du Recensement de 1996. Les données plus récentes sur le sujet sont donc utiles.
9. Voir Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016 – Variante de la CPE 2016 – Regroupements STGM et SACHES ([http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=401856](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=401856)), Statistique Canada.
10. Voir, par exemple, Conseil des académies canadiennes (2015).
11. Cette fourchette d'âge sert à tenir compte des grades supérieurs qui prennent plus de temps à réaliser qu'un baccalauréat, et à prévoir une taille d'échantillon suffisante pour obtenir des résultats valides sur le plan analytique, plus particulièrement au niveau du doctorat.
12. Cela ne comprend que les classes de programme d'enseignement compris dans la catégorie 42 — Psychologie de la CPE qui font partie de la catégorie Sciences sociales et de comportements des STGM et des SACHES. Cela ne comprend pas les classes de 42 — Psychologie qui font partie des sciences biologiques, dont les sous-domaines représentaient moins de 1 % des doctorats obtenus par des femmes.
13. Voir Stark (2007); Lemieux (2014). Cela renvoie au rendement d'un baccalauréat (par rapport à un diplôme d'études secondaires), d'une maîtrise (par rapport au baccalauréat) et d'un doctorat (par rapport à une maîtrise).
14. Voir Stark (2007); Tamburri (2013).
15. Dans une grande mesure, les écarts au chapitre des gains entre les bacheliers d'un domaine des SACHES et ceux d'un domaine des STGM sont attribuables au fait que les bacheliers d'un domaine des STGM sont plus susceptibles d'occuper une profession étroitement liée à leur domaine d'études.
16. Cela va de pair avec les conclusions de Stark (2007), selon lesquelles le rendement d'une maîtrise était plus élevé dans les domaines non scientifiques que dans les domaines scientifiques, même si cette étude utilise une classification des domaines d'études différente de celle utilisée dans le cadre du présent article.
17. Voir Ferguson (2016). Moins de 15 % des diplômés ayant un doctorat ont trouvé un emploi à titre de professeur au cours des trois années ayant suivi l'obtention de leur diplôme, selon l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2013 (Etmanski et coll., 2017).
18. Tout au long du présent article, lorsqu'on utilise les termes « professeur » et « professeur d'université », on renvoie au code 4011 (professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire) de la Classification nationale des professions (CNP) de 2016. Voir le [tableau A1](#) de l'annexe pour obtenir la proportion des titulaires de doctorat qui occupent un poste de professeur d'université.
19. Dans le domaine du commerce et des études connexes, un nombre supplémentaire de personnes ayant une maîtrise en administration des affaires (MBA) peuvent avoir décrit leur domaine d'études autrement (p. ex., en parlant de commerce plutôt que de MBA). Ces dernières ne sont donc pas comprises dans ce pourcentage.
20. Il n'y avait qu'un seul autre domaine pour lequel l'avantage en matière de gains était supérieur à 20 % lorsque la personne avait une maîtrise au lieu d'un baccalauréat, soit une maîtrise en administration publique obtenue par des femmes. Cependant, l'administration publique fait rarement l'objet d'études au niveau du baccalauréat.
21. Voir Stark (2007).

## Résultats du Recensement de 2016 : Le domaine d'études est-il un facteur en ce qui concerne la rentabilité d'un grade supérieur?

22. En ce qui concerne les cadres supérieurs, on renvoie au code 00 (cadres supérieurs/cadres supérieures) de la CNP de 2016; en ce qui concerne les gestionnaires spécialisés, on renvoie au code 01-05 (cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées).
23. Les baccalauréats en administration publique sont relativement rares, ce qui laisse entendre que la plupart des titulaires d'une maîtrise en administration publique ont un baccalauréat dans un autre domaine.
24. Cette situation diffère de celle observée par Kim et coll. (2015), concluant que le rendement financier des grades supérieurs en sciences sociales était faible. Cependant, cet article diffère du présent article, puisqu'il mettait l'accent sur les États-Unis plutôt que le Canada, étudiait le rendement à vie au lieu des gains annuels, et utilisait une classification différente des domaines d'études.
25. Cette section ne comprend que les classes de programme d'enseignement compris dans la catégorie 42 — Psychologie et la catégorie 45 — Sciences sociales de la CPE qui font partie des sciences sociales et de comportements des catégories des STGM et des SACHES. Les classes de 42 — Psychologie et de 45 — Sciences sociales, qui relèvent des autres catégories des STGM et des SACHES, sont exclues.
26. Renvoie au code 0422 (directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire) de la CNP de 2016.
27. Renvoie au code 0421 (administrateurs/administratrices — enseignement postsecondaire et formation professionnelle) de la CNP de 2016.
28. Voir Roksa (2005).
29. Voir Lemieux (2014).
30. Cela va de pair avec Frenette et Frank (2016), qui ont conclu que les études théologiques et ecclésiastiques (une sous-série de la théologie et des vocations religieuses) était le domaine d'études au niveau de la maîtrise pour lequel les gains étaient les plus faibles pour les hommes.
31. Renvoie au code 4112 (avocats/avocates [partout au Canada] et notaires [au Québec]) de la CNP de 2016.
32. Les pharmacies renvoient au code 446 (magasins de produits de santé et de soins personnels) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.
33. Renvoie au code 3012 (infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées) de la CNP de 2016.
34. Renvoie au code 213 (professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique) et au code 214 (autres professionnels/professionnelles en génie) de la CNP de 2016.
35. Voir Ewoudou (2011).
36. La régression par quantile ne compare pas les gains des titulaires de diplômes obtenus hors du Canada à ceux des titulaires de grades supérieurs obtenus au Canada, puisque sa population cible est restreinte aux titulaires d'un diplôme canadien.
37. Par sciences, on entend les sciences biologiques, la physique, la chimie, ainsi que les sciences générales et intégrées.
38. Voir Frenette et Frank (2016). Les quatre domaines d'activité particuliers qui, selon eux, offraient les gains les plus élevés étaient les suivants : les finances et les services de gestion financière; le commerce (général); l'administration et la gestion commerciale; et la comptabilité et les services connexes. Toutefois, dans cette étude, les diplômés en droit et en pharmacie font partie des diplômés professionnels et sont donc exclus de l'analyse.
39. Voir Statistique Canada (2017).

## Documents consultés

- CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES. 2015. *Assemblage requis : Compétences en STGM et productivité économique du Canada*, Ottawa, Comité d'experts sur les besoins futurs en compétences en STGM.
- ETMANSKI, Brittany, David WALTERS et David ZARIFA. 2017. « Not what I expected: Early career prospects of doctoral graduates in academia », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 47, n° 3, p. 152 à 169.
- EWOUODOU, Jacques. 2011. « Lieu des études et succès des immigrants du Canada sur le marché du travail » (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2011093-fra.htm>), *Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation — Documents de recherche*, septembre, n° 93, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
- FERGUSON, Sarah Jane. 2016. « Les femmes et l'éducation : qualifications, compétences et technologies » (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14640-fra.htm>), *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, juillet, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- FINNIE, Ross, et Marc FRENETTE. 2003. « Earning differences by major field of study: Evidence from three cohorts of recent Canadian graduates », *Economics of Education Review*, avril, vol. 22, n° 2, p. 179 à 192.
- FRANK, Kristyn, et David WALTERS. 2012. « Exploring the alignment between postsecondary education programs and earnings: An examination of 2005 Ontario graduates », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 42, n° 3, p. 93 à 115.
- FRENETTE, Mark, et Kristyn FRANK. 2016. « Gains des diplômés postsecondaires selon le domaine d'études détaillé » (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2016056-fra.htm>), *Aperçus économiques*, mars, n° 56, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.
- HEISZ, Andrew. 2001. *Perspectives des bacheliers de la Colombie-Britannique sur le plan des revenus* (<http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/Collection/CS11-0019-170E.pdf>), n° 170, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
- KIM, ChangHwan, Christopher R. TAMBORINI et Arthur SAKAMOTO. 2015. « Field of study in college and lifetime earnings in the United States », *Sociology of Education*, septembre, vol. 88, n° 4, p. 320 à 339.
- LEMIEUX, Thomas. 2014. « Occupations, fields of study and returns to education », *Revue canadienne d'économie*, novembre, vol. 47, n° 4, p. 1047 à 1077.
- OSTROVSKY, Yuri, et Marc FRENETTE. 2014. « Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études » (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2014040-fra.htm>), *Aperçus économiques*, n° 40, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROKSA, Josipa. 2005. « Double disadvantage or blessing in disguise? Understanding the relationship between college major and employment sector? », *Sociology of Education*, juillet, vol. 78, n° 3, p. 207 à 232.
- STARK, Alan. 2007. *Which Fields Pay, Which Fields Don't? An Examination of the Returns to University Education in Canada by Detailed Field of Study* (<https://www.fin.gc.ca/pub/pdfs/wp2007-03e.pdf>), mars, document de travail, Ottawa, ministère des Finances.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat? » (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016023/98-200-x2016023-fra.cfm>), *Recensement en bref*, novembre, produit n° 98-200-X2016023 au catalogue.
- TAMBURRI, Rosanna. 2013. « Une réforme du doctorat s'impose », *Affaires universitaires*, 6 février.
- WALTERS, David. 2004. « A comparison of the labour market outcomes of postsecondary graduates of various levels and fields over a four-cohort period », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 29, n° 1, p. 1 à 27.